



**Compte rendu de la réunion du conseil municipal de Crazannes
jeudi 27 janvier 2022**

présents: Madame Marie-Noëlle Martin,

Monsieur Jean Moreau, Monsieur Jean-Luc Mullon, Madame Isabelle Barret, Monsieur Colin Marsh,
Madame Jackie Theillout, Monsieur Jamy Vallier

excusés

Monsieur Jacques Busson, donne procuration à Monsieur Colin Marsh

Madame Anne-Marie Morin donne procuration à Madame Theillout

Monsieur Benoît Hapiot, Madame Véronique Barbotteau

Madame Isabelle Barret désignée secrétaire

Madame le Maire ouvre la séance à 20h38

1- Approbation du dernier compte rendu

contre 0, abstention 0

approuvé par 9 voix

2-Délibération

subvention point par point DECI

choix des priorités

6 points d'incendie :

subventionné à 60 % par la région et 20 % par le conseil départemental

la demande de subvention a été envoyée

une fois la subvention accordée, la commune a 3 ans pour faire réaliser les travaux.

Le reste à charge, soit environ 11000€, doit être inscrit au budget.

Dans l'ordre de priorité :

1-une citerne 60m3 à Bel air,

contre 0

abstention 0

approuvé par 9 voix

2-poteau à ajouter rue de Saintonge à côté du cimetière
contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

3-une citerne 120m3 à Font Ménard
contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

4-citerne souple 60m3 rue de Bel air
se concerter avec Monsieur Rateaud pour implantation
contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

5-citerne souple 120m3 au château
se concerter avec Monsieur Chenard pour implantation
contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

6-citerne souple 60m3 Moulin Frogez , champ du poirier
dès l'instant où les projets de constructions sont initiés
contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

3-Délibération

remplacement porte de la mairie 3448,23€ TTC
ajout de la marquise environ 1500€, éligibilité à subvention à vérifier
pour la porte, la demande de subvention accessibilité (à hauteur de 60%) a été envoyée
1307,39€ HT restent à charge
contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

4-délibération travaux du tiers lieu

inscrit au budget à hauteur de 10000€
subventionné au titre de la sauvegarde des commerces ou multiservices et vie associative en milieu rural

à hauteur de 50 %
contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

5-délibération
remplacement du poste informatique de la secrétaire
devis SOLURIS 2138,50€TTC

contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

Madame le maire signera le devis et les documents liés au renouvellement du poste informatique

6-délibération
remplacement du poste de secrétaire de mairie par un poste d'agent administratif

suite au départ de Madame Mariani, la commission personnel a recruté Madame Aimar, qui est agent administratif

le salaire a été défini par le centre de gestion, pour 24h hebdomadaires, échelon 7

présence en février : seulement 20h car Madame Aimar travaille déjà 22 heures à Saint Porchaire

lundi 14h-18h

mardi 14h- 18h

mercredi 8h30-12h30 et 13h-17h

jeudi 14h-18h

Cette organisation est à revoir pour le mois de mars et les mois suivants, lorsque Madame Aimar ne travaillera plus à Saint Porchaire.

contre 0
abstention 0
approuvé par 9 voix

7-délibération

révision du PLU

le PLU actuel est obsolète

la loi de 2021 Climat et résilience impose un PLU à jour pour pouvoir autoriser des constructions nouvelles

le conseil autorise Madame le maire à négocier avec le service PLU de la Communauté de Communes et à choisir un cabinet d'études

Cabinet d'études Saint Sauvant Urban Hymys

révision globale du PLU avec étude environnementale complète: entre 20000€ et 25000€

l'étude complète durera environ 18 mois

Madame le maire propose d'emprunter pour financer cette opération

Madame Aimar démarchera deux autres bureaux d'études

contre 0

abstention 0

approuvé par 9 voix

8-contacter le constructeur photo voltaïque

le dossier est en cours

le premier constructeur contacté demandait un bâtiment trop grand pour promettre un minimum de production d'électricité

deux autres constructeurs seront démarchés par Messieurs Mullon et Moreau

9-fête de la musique

date et organisation

samedi 25 juin

le foyer rural voudrait s'associer

demander aussi aux autres associations si elles souhaitent aussi s'associer à cette manifestation

lancer un appel aux musiciens par la page « Facebook » et fixer une réunion de coordination début avril

commission fêtes et cérémonies

10-repas des aînés à l'été

9 juillet déjeuner sous les arbres du petit bois

confier le dossier à la commission fêtes et cérémonies

ouvert à tous, les aînés sont reçus par la commune

aînés : plus de 70 ans

11-fleurissement communal

réunion mercredi 2 février 16h commission fleurissement

prévision du fleurissement des bacs et des parterres

le Petit Chadignac cherche des ateliers fleurissement pour ses élèves

12-révision ou changement du petit tracteur tondeuse

la révision en cours : Monsieur Mullon

13-modification des horaires de l'éclairage public

actuellement : 6h à 23h avec interrupteur crépusculaire

vu le prix de l'électricité, Messieurs Moreau et Mullon suggèrent de passer à 6h30 à 22h30, toujours avec l'interrupteur crépusculaire

14-questions diverses

achat d'une cellule de refroidissement pour la cantine : Monsieur Moreau considère que c'est au SIVOS d'assumer cette dépense

la commune prévoit d'instaurer une convention de bonnes pratiques entre les associations et la commune

fin de la réunion 22h50

Le Maire, MARIE NOELLE MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Noelle Martin', is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem with a sun and a landscape, surrounded by the text 'MAIRIE de CRAZANINES' at the top and 'Charente-Maritime' at the bottom, separated by two small stars on each side.

